



Le Ministre
2715 /2 /0

Abidjan, le

08.05.2020

N° _____/MSHP/M/BBVJ

COVID-19 :
PROCÉDURES A SUIVRE POUR LES PASSAGERS A L'ARRIVÉE EN
CÔTE D'IVOIRE

- 1- Tous les passagers à l'arrivée en Côte d'Ivoire seront transférés au site de confinement de l'INJS par les autobus de la SOTRA ;
- 2- Un prélèvement naso-pharyngé systématique sera réalisé par les équipes d'intervention rapide de l'INHP chez chaque passager et envoyé au laboratoire pour analyse ;
- 3- Les passagers qui auront un résultat COVID-19 POSITIF, seront pris en charge conformément aux procédures nationales en vigueur ;
- 4- Les passagers qui auront un résultat COVID-19 NEGATIF pourront regagner leur domicile tout en faisant l'objet d'un suivi médical biquotidien par les équipes de l'INHP pendant 14 jours ;
- 5- Les passagers qui ont des antécédents médicaux particuliers seront autorisés sur avis médical à observer un confinement à domicile ou seront évacués vers un établissement sanitaire pour une prise en charge. Ils feront l'objet d'un suivi médical biquotidien par les équipes de l'INHP pendant 14 jours.




Dr AKA Aouélé